

Conditions générales de vente des services basés sur l'IA (Coby)

1. Description des services

La SNV offre à sa clientèle un accès payant à une intelligence artificielle (IA) sous la forme d'un modèle linguistique spécialisé pour les normes (ci-après « Coby », le nom du produit en question). Coby est basé sur un modèle linguistique spécialisé (en anglais *Large Language Model, LLM*), pré-entraîné et pourvu de fonctions de chat et de notification. Coby permet à la clientèle de recevoir des réponses automatisées aux questions et de paramétrer des notifications en fonction de thèmes choisis.

2. Caractère non contraignant du contenu, absence de garantie

La cliente ou le client est conscient que la technologie utilisée, en l'occurrence des algorithmes sans surveillance humaine, est une technologie très récente évoluant très rapidement, qui n'a pas encore fait l'objet de recherches approfondies et dont les restrictions juridiques et factuelles sont en constante évolution.

En conséquence, la cliente ou le client comprend que les informations, les réponses et les suggestions fournies par Coby sont basées sur des modèles linguistiques statistiques et sont générées de façon automatisée.

Le contenu édité n'est pas contraignant et n'est pas un conseil spécialisé et juridique. La cliente ou le client reconnaît que le contenu obtenu peut être incomplet, sujet à des malentendus et incorrectement traduit ou interprété, et que les informations données ne doivent pas être utilisées comme seule base de décision sans vérification supplémentaire.

Conformément à ce qui précède, et parce que les différentes parties sont conscientes qu'il est impossible de produire un logiciel totalement exempt d'erreurs dans l'état actuel de la technique, la SNV n'assume aucune garantie et ne fait aucune déclaration concernant Coby ou les contenus fournis par Coby. En particulier, la SNV ne garantit pas la disponibilité, l'exactitude, la fonctionnalité ou les résultats de Coby. La responsabilité de l'utilisation des contenus et des risques éventuels liés leur utilisation (par exemple conseil erroné, violation des droits de tiers) incombe toujours à la cliente ou au client.

3. Clause de non-responsabilité

Toute responsabilité de la SNV pour des dommages découlant directement ou indirectement de l'utilisation de Coby est complètement exclue, dans les limites de la loi. En particulier, la SNV décline toute responsabilité pour les éventuelles interprétations ou informations erronées, les pertes de données, les dysfonctionnements techniques, les traductions incorrectes ou incorrectement interprétées, et les dommages consécutifs qui résultent de l'utilisation de Coby.

4. Disponibilité

En raison de l'évolution rapide des technologies de l'IA, la SNV se réserve le droit de modifier, de restreindre ou de suspendre à tout moment son offre de services. Dans la mesure de ce qui est raisonnablement possible pour la SNV, celle-ci communiquera généralement ces modifications à l'avance. Dans ce cas, les crédits restants éventuels seront remboursés.

5. Protection des données et traitement des données d'utilisation

Lors de l'utilisation de Coby, des données techniques d'utilisation et de saisie sont collectées, puis traitées de manière anonymisée. Ces données d'utilisation et de saisie sont utilisées sous forme anonymisée pour le développement du LLM ainsi qu'à des fins d'entraînement, d'analyse et d'optimisation. En outre, les données d'utilisation et de saisie anonymisées et agrégées peuvent être utilisées pour améliorer les contenus, les fonctionnalités et les ressources de connaissances de Coby. Cela comprend notamment la création, la structuration et le développement de la documentation, des pages FAQ et d'autres contenus informatifs thématiques. Une telle utilisation se fait exclusivement sous forme anonymisée et uniquement dans la mesure où aucune conclusion ne peut être tirée concernant des utilisateurs, des personnes ou des entreprises individuels. Pour les données personnelles, la déclaration de confidentialité publiée sur le site web de la SNV s'applique (www.snv.ch).

6. Responsabilité de la cliente ou du client

La SNV présuppose que la cliente ou le client est autorisé à communiquer les informations saisies (par exemple les données personnelles de tiers ou d'autres informations confidentielles), que celles-ci sont correctes et qu'elle/il s'est assuré de remplir toutes les obligations légales éventuelles telles que l'information ou le consentement de tiers. La cliente ou le client indemnise la SNV pour toutes les réclamations de tiers et tous les frais associés (y compris les frais de représentation juridique raisonnables).

La cliente ou le client est responsable du contenu des informations qu'elle/il fait générer ou modifier via Coby. La cliente ou le client est obligé de faire générer via Coby uniquement des contenus autorisés et de les utiliser uniquement à des fins autorisées. Sont notamment interdits les contenus qui enfreignent ou compromettent les droits de la SNV ou de tiers (en particulier les droits de propriété intellectuelle ou les droits de la personnalité), les dispositions de la loi contre la concurrence déloyale (LCD), d'autres dispositions légales, les présentes conditions générales ou la réputation. Sont également interdits les contenus qui constituent des infractions pénales.

La SNV est autorisée à bloquer temporairement ou définitivement l'accès de la cliente ou du client à Coby si elle suspecte une utilisation interdite, sans que la cliente ou le client ne puisse exiger un dédommagement.

7. Conditions de résiliation

La durée minimale de l'abonnement à Coby s'étend jusqu'à la fin de l'année civile suivant la conclusion du contrat. Si l'abonnement à Coby n'est pas résilié avec un préavis de trois mois avant cette date, il est automatiquement prolongé pour une durée supplémentaire d'une année civile. La résiliation doit être effectuée par écrit ou via le compte SNV de la cliente ou du client.

8. Ajustement des prix

En raison de l'évolution rapide de la technologie mentionnée ci-dessus, les fournisseurs peuvent parfois procéder à des changements de prix à court terme. La SNV n'a malheureusement aucune influence sur ces changements et se réserve donc le droit d'ajuster les prix à tout moment. Les nouveaux prix s'appliquent dès leur publication sur la plateforme en ligne. La cliente ou le client peut s'opposer à l'ajustement des prix dans les 30 jours suivant leur publication et, dans ce cas, résilier le contrat par écrit. En cas de résiliation par la cliente ou le client, les prix antérieurs s'appliquent jusqu'à la fin du délai de résiliation conformément au point 7 ci-dessus.

9. Autres dispositions contractuelles

Outre les présentes CGV spécifiques à Coby, les conditions générales de vente actuelles de l'Association suisse de normalisation (SNV), publiées sur le site web de la SNV s'appliquent (<https://www.snv.ch/fr/cgv.html>), sauf disposition contraire dans les CGV spécifiques à Coby. La version publiée sur le site web de la SNV s'applique (www.snv.ch).

État au : 8 janvier 2026